

([HTTP://WWW.FRANCENUM.GOUV.FR/](http://www.francenum.gouv.fr/))

COMPRENDRE LE NUMÉRIQUE

LIEUX ET ÉVÈNEMENTS PRÈS DE CHEZ VOUS

TROUVER UN ACCOMPAGNEMENT

FINANCER SON PROJET

TESTER SA MATURITÉ NUMÉRIQUE

A PROPOS DE FRANCE NUM

SE CONNECTER

ARTISANS, COMMERÇANTS, INDÉPENDANTS : COMMENT MAINTENIR UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE POUR LES TPE PME DANS DES CONDITIONS IRRÉPROCHABLES DE SÉCURITÉ SANITAIRE ?

Acquisition de nouveaux clients

Artisans, commerçants ou indépendants qui n'avez pas encore investi dans le numérique, faute de temps, d'expertise ou de financement, France Num vous propose ce dossier pour vous aider à vous lancer, et tenter de faire de cette crise une opportunité.

Les contraintes imposées par la lutte contre le coronavirus (dont le confinement) continuent à impacter fortement l'activité économique des entreprises. Dans ce contexte, le numérique constitue un allié précieux. Il permet d'informer vos clients sur les conditions de maintien de votre activité, de garder le contact avec eux, de développer la vente en ligne, les modes de livraison ou encore d'améliorer votre organisation. Enfin, la situation vécue avec la Covid-19 peut

être l'occasion de repenser son organisation, voire de réorienter son offre ou son modèle économique.

A noter : Les listes de solutions présentées dans cet article sont issues pour la plupart de l'actuel [appel à projet \(https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/numerisation-des-commerces-de-proximite-letat-lance-un-appel-projets-pour\)](https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/numerisation-des-commerces-de-proximite-letat-lance-un-appel-projets-pour) aux acteurs du numérique (places de marché, services de livraison, services de paiement...) pour mettre à disposition une offre gratuite ou à des tarifs préférentiels, à destination des commerçants de proximité touchés par la crise.

▣ Par quoi commencer ? Mettez à jour vos informations pour assurer votre visibilité et faire connaître l'évolution de votre offre de service

Faites connaître à vos clients vos nouvelles conditions de fonctionnement

Commencez par vérifier votre visibilité en ligne : cherchez dans un moteur de recherche (Bing, Google, Qwant...) le nom de votre commerce, avec une partie de l'adresse (rue...) et de la commune.

Par exemple pour trouver la librairie "Le Comptoir des mots", rue des Pyrénées à Paris, vous pouvez taper les mots "Comptoir mots pyrénées paris". Cela vous permettra d'identifier sur quels sites mettre à jour vos informations.

Assurez-vous que vos informations de contact (téléphone, email, site internet, réseaux sociaux, etc.) sont à jour sur ces sites. Vous devez informer vos clients des éventuels changements que vous avez mis en place : horaires, conditions d'accueil et de vente, etc.

Quels sites devez-vous vérifier et renseigner ?

Les sites à vérifier dépendent de votre activité. Néanmoins, en priorité, il vous faut consulter les incontournables :

PagesJaunes. Gardez le contact avec vos clients grâce à PagesJaunes et ses partenaires (<https://www.solocal.com/landing/gardez-le-contact>) (Mappy, Yahoo, Bing) ;

Google. Google My Business (<https://www.google.com/business>) permet de mettre gratuitement en avant le profil (horaires d'ouverture, services...) et le site Web de votre établissement dans la recherche Google et sur Google Maps et d'interagir avec vos clients. Voir aussi [les conseils pour les entreprises affectées par le Covid-19 \(https://support.google.com/business/answer/9773423?hl=fr\)](https://support.google.com/business/answer/9773423?hl=fr) proposés par Google ;

Facebook. Facebook for Business : ressources sur le Covid-19 pour les entreprises (<https://www.facebook.com/business/resource>) ;

Instagram propose aussi un [répertoire de ressources sur le Covid-19 \(https://business.instagram.com/blog/instagram-covid19-directory?locale=fr_FR\)](https://business.instagram.com/blog/instagram-covid19-directory?locale=fr_FR).

Vous devez aussi référencer votre entreprise dans les **annuaires généraux**, et **spécialisés** selon

vos activités (Yelp (<https://www.yelp.fr/>), TripAdvisor (<https://www.tripadvisor.fr/>), La Fourchette (<https://www.lafourchette.com/>)...) et **géolocalisés** comme Waze (<https://support.google.com/waze/answer/6262592?hl=fr>) ou encore Mappy (<https://mappy.uservoice.com/knowledgebase/articles/736827-professionnel-comment-appara%C3%A0tre-sur-mappy>).

Plus d'informations sur France Num :

[Comment améliorer votre référencement local \(https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/comment-ameliorer-votre-referencement-local\)](https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/comment-ameliorer-votre-referencement-local).

Pensez aussi à vous inscrire sur la page du site de votre collectivité territoriale qui présente les entreprises locales, celle de votre fédération professionnelle, sur les annuaires sectoriels, sur le site de l'association locale de commerçants, etc. Les opportunités ne manquent pas ! Restez également en contact avec le service économique de votre territoire (commune, établissement public de coopération intercommunale...) pour connaître les autres possibilités de référencement et de mise en visibilité de votre entreprise.

Pensez à mettre à jour votre offre de produits ou services

■ Comment garder le contact et faire connaître l'évolution de votre offre ?

Les mesures de distanciation sociale peuvent entamer la qualité de la relation avec vos clients : mettez tout en œuvre pour garder le contact. Cette crise peut même être une vraie occasion de resserrer vos relations avec eux et de fidéliser les consommateurs.

Là encore, les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, etc.) sont des services utiles pour rendre visible votre offre de produits ou services et ses éventuels changements.

Animez votre présence sur les réseaux sociaux en publiant régulièrement des contenus, des photos, des vidéos et des stories. Pour cela, un simple smartphone suffit.

Sur notre site, consultez les articles :

[Comment améliorer votre présence sur internet ? \(https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/comment-ameliorer-votre-presence-sur-internet\)](https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/comment-ameliorer-votre-presence-sur-internet)

[Commerçants et artisans : Comment garder le lien avec vos clients via Internet durant la crise du Coronavirus \(https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/commerçants-et-artisans-comment-garder-le-lien-avec-vos-clients-internet\)](https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/commerçants-et-artisans-comment-garder-le-lien-avec-vos-clients-internet) ;

[Guides réseaux sociaux pour les entreprises \(https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/guides-reseaux-sociaux-pour-les-entreprises\)](https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/guides-reseaux-sociaux-pour-les-entreprises).

Découvrez le témoignage intéressant d'un artisan-commerçant :

[Un artisan pâtissier \(à Paris\) a réussi à garder un contact étroit avec ses clients pendant la crise grâce aux réseaux sociaux \(https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/crise-du-coronavirus-macarong-artisan-patisserie-paris-garde-un-contact\)](https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/crise-du-coronavirus-macarong-artisan-patisserie-paris-garde-un-contact).

Créez une lettre d'information pour vos clients

Lire sur notre site l'article :

L' emailing, comment ça marche efficacement pour une entreprise (<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/lemailing-comment-ca-marche-efficacement-pour-une-entreprise>).

Deux options s'offrent à vous : envoyer vos messages via votre boîte mail habituelle ou plutôt utiliser des outils gratuits de gestion de campagne mail.

Avantage de ces outils : vous bénéficiez de modèles de mise en page, gérez vos destinataires, et accédez à un suivi statistique (taux d'ouverture du message).

Des outils gratuits sont à votre disposition :

Mailjet (<https://fr.mailjet.com/>) est gratuit tant que vous ne dépassez pas 6 000 emails par mois ou 200 emails par jour ;
Sendinblue (<https://fr.sendinblue.com>) est gratuit pour un usage jusqu'à 300 emails par jour ;
Sarbacane (<https://www.sarbacane.com/newsletter>) dispose d'une offre gratuite pendant 30 jours et sans engagement.

Plus d'informations :

Les 10 étapes pour créer et diffuser une newsletter (Netpme.fr) (<https://www.netpme.fr/conseil/10-etapes-creer-diffuser-newsletter/>)
Les 12 meilleurs logiciels emailing gratuits sans publicité (Pme-web.com) (<https://www.pme-web.com/logiciels-emailing-gratuits-sans-pub/>)

■ Comment réorganiser votre point de vente ?

Le numérique offre des solutions au service du respect des mesures barrières.

Proposez le paiement en ligne pour éviter de manipuler l'argent liquide qui passe de main en main

Outre les solutions de paiement dématérialisé proposées par votre établissement bancaire habituel en matière de e-commerce, diverses solutions existent. Elles permettent notamment d'envoyer une demande de paiement avec un simple lien, par e-mail ou par SMS.

Retrouvez, les solutions sélectionnées par le ministère de l'économie ou de partenaires lors de la première vague de la Covid-19 dans la rubrique dédiée aux solutions :

Alma est une solution de paiement en plusieurs fois, garantie et simple, compatible avec les plateformes e-commerce les plus utilisées : Prestashop, Shopify, Magento etc. ;

Lydia Pro est une application de paiement sur smartphone, téléchargeable sur iOS ou Android ;

Paylib est une offre mobile de paiement pour les particuliers et commerçants développée par Crédit Agricole, BNP Paribas, La Banque Postale, Société Générale, Hello Bank, Arkea, Boursorama Banque, Banque Populaire, Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel, CIC et LCL ;

SumUp propose aux entreprises de toutes tailles des solutions de paiement simples, et sans frais d'abonnement, en magasin et en ligne. La création d'un compte en ligne et la réception rapide d'un terminal de paiement électronique préconfiguré permettent aux commerçants d'accepter simplement et sans engagement tous les moyens de paiement. SumUp a développé plusieurs outils gratuits pendant la crise afin d'accompagner et de soutenir les petites entreprises : paiement mobile (par lien SMS ou QR code), SumUp Factures (le commerçant peut créer et se faire régler une facture directement dans l'application SumUp), SumUp E-shop (outil clé en main, permettant à toute entreprise quelle que soit sa taille de créer un site internet personnalisable à partir d'un modèle préconçu et intégrant plusieurs solutions de livraison) et de recevoir un paiement.

Pour en savoir plus :

Retrouvez sur le site du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance le [détail de ces solutions \(https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-e-commerce-offres-preferentielles-commerçants#\)](https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-e-commerce-offres-preferentielles-commerçants#).

Facilitez la prise de commande à distance et le retrait en boutique en adoptant une solution de click and collect ou bien en proposant un service de livraison

Click and collect

Le « click & collect » (retrait en magasin ou cliqué-retiré) permet à un magasin de vendre ses marchandises en ligne et de délivrer la commande à ses clients en magasin.

Plus d'informations :

[Click and collect : commerçants mettez en place le retrait de commandes pendant le confinement](#)

[Le « click and collect » est possible pendant le confinement \(economie.gouv.fr\) \(https://www.economie.gouv.fr/le-click-and-collect-est-possible-pendant-le-confinement\)](#)

Livraison à domicile ou en point relais

[Sélection d'offres de solutions numériques à tarif préférentiel \(clique-mon-commerce.gouv.fr\) \(https://www.clique-mon-commerce.gouv.fr/\)](#) réalisée par le site du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

[Guide de bonnes pratiques sanitaires sur la livraison de colis \(economie.gouv.fr\) \(https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-precautions-sanitaires-livraison-colis\)](#)

[Une librairie \(à Pornic\) permet la commande via email et téléphone avec livraison locale sur le pas de la porte des clients \(https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/coronavirus-la-librairie-lencre-bleue-pornic-livre-ses-commandes-domicile\)](#)

Gérez le flux de vos clients en boutique via des applications dédiées

Vous leur éviterez une longue file d'attente en leur permettant de choisir leur heure d'arrivée chez vous, grâce aux solutions suivantes :

ESII (<https://www.esii.com/>) vous accompagne pour trouver la solution adaptée à votre secteur et à votre configuration afin d'assurer l'accueil des visiteurs en toute sécurité et dans le respect des règles sanitaires : ticket virtuel pour dématérialiser la file d'attente, rendez-vous en ligne, etc. ;

Lineberty (<https://www.lineberty.com/>), spécialiste de la numérisation de l'attente, propose une version de sa solution spécifiquement packagée pour la situation, pour que les clients n'aient plus à attendre en file devant votre magasin ou agence ;

Affluences (<https://www.pro.affluences.com/>) est une solution de gestion des flux de personnes & jauge sécuritaire en temps réel. Elle permet de mesurer et communiquer l'affluence pour mieux la réguler et ainsi réduire le risque de contamination dans les lieux à forte fréquentation.

▣ Comment développer vos ventes en ligne ?

Consulter le dossier **Comment vendre en temps de crise ?** (https://www.toulouse.cci.fr/sites/default/files/media/Siane/2020.04_comment_vendre_en_temps_de_crise_1.pdf) Spécial Covid-19 à l'initiative de CCI Occitanie dès avril dernier. Ce dossier de 4 pages explique concrètement comment continuer à communiquer avec ses clients et à vendre à l'aide d'Internet et du numérique.

Vous pouvez recourir à une place de marché généraliste ou spécialisée pour proposer vos produits

Lire sur notre site l'article : **Comment vendre sur une place de marché** (<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/comment-vendre-sur-une-place-de-marche>).

Vous pouvez aussi concevoir votre propre site e-commerce en prenant en main vous-même un outil dédié

Consultez la **sélection d'offres de solutions numériques à tarif préférentiel** ([clique-mon-commerce.gouv.fr](https://www.clique-mon-commerce.gouv.fr)) (<https://www.clique-mon-commerce.gouv.fr/>) réalisée par le site du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

Et découvrez le **recensement des initiatives solidaires des acteurs du e-commerce membre de la Fevad à destination des commerçants et artisans** (Fevad.com) (<https://www.fevad.com/recensement-des-initiatives-solidaires-des-acteurs-du-e-commerce-2/>).

▣ Quelles solutions adopter pour améliorer votre organisation ?

Le télétravail, rendu possible par le numérique, permet de limiter au maximum les contacts.

Travailler en audio ou visioconférence est devenu une nécessité pour beaucoup de profession: en interne mais aussi un moyen de maintenir un lien avec vos clients.

OVH (<https://www.ovhtelecom.fr/telephonie/conference.xml>) propose un outil d'audioconférence gratuit pour des réunions jusqu'à 50 participants ;

Jitsi (<https://jitsi.org/>) est un outil libre et gratuit de visioconférence. L'objectif de cet outil est

simple : une vidéoconférence devrait être de bonne qualité (audio ET vidéo), que vous soyez 2 ou 200 !

Optez pour la signature électronique pour la validation à distance de vos documents ou pour la conclusion de vos contrats.

Si signer un PDF peut signifier imprimer, signer et ensuite numériser, ce processus est long. Dans les faits des solutions telles que **DocuSign** (<https://www.docusign.fr/>), **Adobe Sign** (<https://acrobat.adobe.com/fr/fr/sign.html>) ou **Yousign** (<https://yousign.com/fr-fr>), permettent de réellement digitaliser la signature. Ces logiciels de signature électronique sont des interfaces permettant aux signataires d'un contrat de le remplir facilement, de le signer numériquement puis, dans certains cas, d'éditer des documents connexes comme une facture.

Dans le monde de l'entreprise et sous presque toutes les législations, ces signatures électroniques ont la même valeur qu'un autographe manuscrit.

Dématérialisez vos factures pour une gestion sûre et facilitée

Lire sur notre site l'article : **Dématérialisation pour les entreprises : Guide pratique** (<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/dematérialisation-pour-les-entreprises-guide-pratique>).

Mettez en place un outil collaboratif simplifiera l'ensemble de votre organisation.

Consultez sur le site du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance une **sélection d'outils dédiés au télétravail** (<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-offre-services-numeriques-teletravail>).

Protégez-vous des menaces numériques

Adopter des règles de sécurité numérique (cybersécurité) est une nécessité pour protéger les données de l'entreprise et l'intégrité des ressources informatiques connectées ou installées sur un réseau de la société.

Consultez la **sélection d'outils dédiés à la cybersécurité** (<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-offre-services-numerique-cybersecurite>) mis en avant par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance.

Voir aussi la section de notre dossier consacré aux solutions.

▣ **Comment utiliser le numérique pour transformer cette crise en opportunité ?**

Identifiez les solutions numériques pertinentes

Lors de la première vague de la Covid-19, un certain nombre d'initiatives ont émergé pour aider les entreprises à identifier des solutions leur permettant de poursuivre leur activité.

Le gouvernement a lancé un appel aux entreprises du numérique (places de marché, services de

livraison, services de paiement...) pour mettre à disposition une offre gratuite ou à des tarifs préférentiels, à destination des commerçants de proximité touchés par la crise. Une sélection d'offres destinées notamment aux commerçants de proximité et qui ne prévoient pas d'engagement des vendeurs est publiée sur economie.gouv.fr.

Sélections de solutions :

Découvrez la [sélection d'offres de solutions numériques à tarif préférentiel \(clique-mon-commerce.gouv.fr\)](https://www.clique-mon-commerce.gouv.fr/) (<https://www.clique-mon-commerce.gouv.fr/>) réalisée par le site du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

Consultez le [recensement des initiatives solidaires des acteurs du e-commerce membres de la Fevad à destination des commerçants et artisans \(Fevad.com\)](https://www.fevad.com/recensement-des-initiatives-solidaires-des-acteurs-du-e-commerce-2/) (<https://www.fevad.com/recensement-des-initiatives-solidaires-des-acteurs-du-e-commerce-2/>);

[Action Commerce CB](https://actioncommercecb.fr/) (<https://actioncommercecb.fr/>) recense des solutions numériques concrètes et disponibles immédiatement pour vous sur tout ou partie du territoire français. La CCI de Paris a listé des solutions (<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/coronavirus-covid-19-commerçants-des-solutions-pour-poursuivre-votre-activite>) pour poursuivre votre activité et préparer la sortie de crise.

Trouvez des aides pour vous lancer dans le numérique

Les aides (subventions ou prêts) spécifiquement dédiées au soutien des projets numériques des TPE sont accessibles sur le site de France Num :

Chèques numériques : des subventions offertes par des Régions pour vous aider à financer vos dépenses de transformation numérique (diagnostic, accompagnement, achat de matériel, recours à un prestataire, etc.) ;

Prêts et garanties : des prêts directs à conditions préférentielles et des garanties publiques sur vos prêts bancaires pour vous permettre de débloquer les fonds nécessaires à votre projet de transformation numérique ;

Augmenter vos fonds propres : des solutions pour augmenter votre capacité financière et vous apporter les capitaux nécessaires à la croissance de votre entreprise, dans la continuité de votre projet de transformation numérique ;

Autres financements : des plateformes numériques qui proposent des solutions innovantes, fondées sur le principe de l'économie collaborative, pour élargir votre horizon de financements possibles.

Un nouveau numéro d'appel 0806 000 245 est mis en place, en complément de la [plateforme internet déjà existante \(economie.gouv.fr\)](https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises) (<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises>), afin d'informer les professionnels les plus fragiles face à la crise sanitaire. Il sera accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 13h à 16h. Ce numéro d'appel, opéré conjointement par la Direction générale des finances publiques et l'Urssaf, est conçu pour renseigner et orienter les professionnels vers les différentes aides d'urgences mises en place, comme par exemple les reports de charges ou d'impôts, les prêts garantis par l'État, le fonds de solidarité ou l'activité partielle.

Plus d'informations :

Recherchez des aides financières sur la page [Financer son projet](#) (<https://www.francenum.gouv.fr/financer-son-projet>) de notre site ;
Consultez sur le site du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, [les mesures immédiates de soutien aux entreprises](#) (<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises>).

Suivez une formation pour vous lancer dans le numérique

De nombreuses formations en ligne sont disponibles. Voici une sélection de formations qui nous semblent pertinentes dans le contexte actuel.

Tous en ligne maintenant (<http://tous-en-ligne-maintenant.fr>) : l'Afnic, association en charge des noms de domaine en .fr, CINOV numérique, syndicat qui fédère les indépendants, TPE et PME du numérique, et l'agence de communication Neocamino s'associent pour lancer un dispositif innovant de transformation numérique, court (3 semaines) et gratuit, à destination des entreprises les plus éloignées du numérique. Cette initiative s'inscrit pleinement dans le cadre de l'initiative gouvernementale France Num, dont l'Afnic et CINOV Numérique sont membres.

Voir le communiqué de presse :

[Lancement d'un programme gratuit d'accompagnement numérique des TPE, des commerces et des artisans grâce à une alliance Afnic – CINOV numérique – Neocamino \(Cinov-numerique.fr\)](#) (<https://www.cinov-numerique.fr/lancement-dun-programme-gratuit-daccompagnement-numerique-des-tpe-des-commerces-et-des-artisans-grace-a-une-alliance-afnic-cinov-numerique-neocamino/>)

Les Foliweb (<https://lesfoliweb.fr/>), proposent des webinaires gratuits pour aider les TPE artisans et commerçants à utiliser Internet avec efficacité. Le but des ateliers Foliweb : vous donner des solutions concrètes pour développer son activité avec Internet :

- votre présence en ligne via un site Internet pour trouver des clients ;
- votre communication sur le Web ;
- votre marketing digital (la recherche de prospects) ;
- vos ventes avec internet.

Lire l'article sur notre site :

[Comment réussir sur Internet](#) (<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/comment-reussir-sur-internet>)

L'Assistance Artisan (<https://www.cmar-paca.fr/actualites/assistance-numerique-des-artisans>), initiative de la Chambre de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur avec la Région Sud, propose une série de tutoriels vidéo pour les artisans. Le site propose des séquences courtes permettant de prendre en main les outils numériques pour :

- créer votre site de e-commerce,
- proposer le paiement en ligne,
- ouvrir votre boutique sur les réseaux sociaux qui le proposent,
- référencer votre activité en ligne sur les annuaires,

communiquer sur les réseaux sociaux.

Lire l'article sur notre site :

Artisans : Tutoriels vidéo pour développer son activité avec le numérique
(<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/artisans-tutoriels-video-pour-developper-son-activite-avec-le-numerique>)

La CCI Haute-Savoie propose 46 webinaires gratuits en vidéo pour apprendre à utiliser le numérique pour faire décoller son entreprise. Des formations pour :

améliorer votre visibilité en ligne,
prospector, vendre et fidéliser votre clientèle,
s'inscrire dans un contexte de proximité,
positionner vos produits et services.

Lire l'article sur notre site :

Ateliers numériques pour développer son activité avec Internet
(<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/ateliers-numeriques-pour-developper-son-activite-avec-internet>)

MetropolePosition.fr (<https://metropoleposition.fr/>), est une plateforme lancée par la Métropole Rouen Normandie qui comprend un ensemble de formations en ligne pour utiliser le Internet et le numérique comme levier d'action. Le but :

augmenter la fréquentation en magasin,
développer le chiffre d'affaires,
et optimiser votre organisation.

Lire l'article sur notre site :

Artisans et commerçants : Comment vendre sur Internet et mieux s'organiser avec le numérique
(<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/artisans-et-commerçants-comment-vendre-sur-internet-et-mieux-sorganiser>)

La plateforme en ligne **OpenClassrooms** (<https://openclassrooms.com/fr/>) propose des cours en ligne certifiants notamment dans le numérique. Moins connus : ses tutoriels en accès libre (et sans inscription) sont disponibles sur **la chaîne Vimeo de l'entreprise** (<https://vimeo.com/openclassrooms/>). Ils illustrent, décrivent, explicitent, des points des cours délivrés et formations en ligne par la plateforme :

Découvrez les techniques d'optimisation de référencement de contenus (SEO) pour les moteurs de recherche (16 vidéos)
Animez votre présence sur les réseaux sociaux (14 vidéos)
Créez un site moderne et professionnel avec WordPress 5 (50 vidéos)

Lire l'article sur notre site :

Cours vidéo gratuits pour apprendre le numérique : 7600 formations en ligne

(<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/cours-video-gratuits-pour-apprendre-le-numerique-7600-formations-en-ligne>)

Click&Form (<https://clickandform.loppcommerce.com/>), c'est le catalogue de formations en ligne de l'Opcommerce, l'opérateur national en charge de la formation des salariés et dirigeants d'entreprises du commerce. Il propose un grand nombre de modules dédiés au numérique :

savoir utiliser les réseaux sociaux,
concevoir un site e-commerce
ou développer un site web...

Lire l'article sur notre site :

Commerçants : profitez des offres de formations au numérique de Click&Form (Opcommerce) (<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/commerçants-profitez-des-offres-de-formations-au-numerique-de-clickform>)

Academy E-Commerce Nation (<https://www.ecommerce-nation.fr/formation-ecommerce-en-ligne/>), organisme de formation professionnelle propose une formation e-Commerce. Le programme de cette formation e-commerce en ligne compte 75 vidéos ciblées de 10 minutes. Il s'agit de vous accompagner dans toutes les étapes de la création de votre site, de la définition de votre stratégie, au développement de vos ventes. De plus, cette formation a pour but de vous aider à gérer une e-boutique en toute autonomie

Webikeo, (<https://webikeo.fr/>) plateforme de webinaires, propose aussi des webinaires gratuits sur le **marketing** (<https://webikeo.fr/marketing>) et le **e-commerce** (<https://webikeo.fr/e-commerce>).

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé

C'est le moment de prendre le temps d'en savoir plus sur tout ce que le numérique peut apporter à votre entreprise en fonction de vos objectifs. Bénéficier d'un accompagnement personnalisé est la meilleure solution. Votre Chambre de Commerce et d'industrie (CCI) ou votre Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) vous accueillent.

A cet effet, CCI France vient de lancer **parlonsnumerique.fr** (<https://www.cci.fr/web/developpement-de-l-entreprise/commerce/transformation-numerique>) qui vous permet d'accéder à un quiz rapide pour faire le point sur votre situation numérique. Vos coordonnées seront transmises à la CCI de proximité qui vous aidera à poursuivre le diagnostic et vous épaulera ! Vous pouvez aussi consulter **l'annuaire des conseillers locaux des CCI** (<https://www.cci.fr/coronavirus-entreprise#carteCCI>) (cci.fr)

Les CMA ont mis en place des cellules d'accompagnement (<https://www.artisanat.fr/covid19-les-reponses-vos-questions>) dans chaque département. Vous pouvez **contacter un conseiller dans une CMA** (<http://covidcma.artisanat.fr/#/>) (covidcma.artisanat.fr). CMA France a aussi lancé **un auto-diagnostic réalisable en 10 minutes** (<https://autodiag-num.artisanat.fr>). Il permet dans une première intention de dresser un bilan. Puis un conseiller est à votre disposition pour mettre

en place les systèmes de click and collect, de vente en ligne.

France num propose, via son site, d'entrer en relation avec des accompagnants experts du numérique, publics et privés. [Trouvez un conseiller numérique \(https://www.francenum.gouv.fr/trouver-un-accompagnement\)](https://www.francenum.gouv.fr/trouver-un-accompagnement) (francenum.gouv.fr).

Vous pouvez aussi contacter par téléphone quelqu'un de votre entourage pour vous aider.

▣ En savoir plus

[Clique-mon-commerce.gouv.fr](https://www.clique-mon-commerce.gouv.fr) : commerçants, artisans, restaurateurs, retrouvez toutes nos solutions pour poursuivre votre activité (<https://www.clique-mon-commerce.gouv.fr/>)

Suivez le fil d'info continu TPE PME spécial crise du coronavirus sur [francenum.gouv.fr](https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/transformation-numerique-le-direct-france-num-entreprises-actus-conseils) (<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/transformation-numerique-le-direct-france-num-entreprises-actus-conseils>)

Téléchargez le guide « Commerçants, en avant vers le numérique ! »

(<https://www.francenum.gouv.fr/files/2019-06/GuideNumeriqueInternetCommerçants-FranceNum.pdf>)

[#Ecommerce4Good](https://www.fevad.com/recensement-des-initiatives-solidaires-des-acteurs-du-e-commerce-2/) : Recensement des initiatives solidaires des acteurs du e-commerce membres de la Fevad à destination des commerçants et artisans (<https://www.fevad.com/recensement-des-initiatives-solidaires-des-acteurs-du-e-commerce-2/>)

Kit E-Commerce pour les commerçants touchés par le reconfinement

(<https://francedigitale.org/combat/kit-e-commerce-solidarite-aux-commerçants/>)

Le guide pratique du (re)confinement pour les commerçants de proximité

(<https://www.petitscommerces.fr/le-guide-pratique-du-reconfinement-pour-les-commerçants-de-proximite/>)

MOTS-CLÉS : *artisan, tpe, indépendant, Entreprise Région : Île-de-France*

Publié par Jean-Luc Raymond le 16/03/2020 - mis à jour le 10/11/2020

*Droit affecté au contenu : Licence Creative Commons BY-NC-SA 3.0 FR
(<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/fr/>)*